



Communiqué de presse de l'Union Suisse des Paysans du 25 août 2009

Pour deux « oui » lors des votations du 27 septembre

Le comité de l'USP a donné son mot d'ordre pour les deux objets soumis au vote le 27 septembre prochain. Il recommande d'accepter le financement additionnel de l'assurance invalidité (AI) par un relèvement temporaire des taux de la taxe sur la valeur ajoutée. Le principal argument en faveur de cet objet est de faire face à un endettement croissant qui met en péril l'AVS et de sécuriser les prestations de l'AI. L'USP demande cependant qu'un travail de fond soit réalisé sur les problèmes de financement dans le cadre de la 6^e révision de l'AI. En ce qui concerne le deuxième objet, à savoir la suppression de l'initiative populaire générale, le comité de l'USP prône également un « oui » afin de ne pas fragiliser la stabilité politique.

Renseignements :

*Sandra Helfenstein, porte-parole USPTél. 056 462 52 21, portable 079 826 89 75
www.sbv-usp.ch*